#7
janvier • juin 2024

3 • Actualités communautaires
4 • Comme un poisson dans l'eau !
6 • Dossier : "Aller vers" où ?
8 • Zoom sur la digue Rousseau
10 • Découverte du dispositif BAFA

LE XV DES LÉGENDES

Le magazine de la communauté de communes

clcl.bzh ·

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Qu'en est-il sur notre territoire ? *p. 3*

Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

ÉDITO

"L'eau est le sang qui fait vivre notre planète". Je reprends ici une phrase tirée d'un dossier passionnant sur l'eau, publié dans le Courrier international. Quelques mots qui résument tout…

En Côte des Légendes, l'eau est partout : elle coule de nos robinets, circule dans nos cours d'eau et nos réseaux, alimente nos nappes phréatiques, borde nos côtes, tombe (parfois !) du ciel. En apparence abondante, l'eau n'en est pas moins une ressource limitée et inégalement répartie, surtout à l'heure du dérèglement climatique. Elle incarne un patrimoine commun à chérir.

En tant que présidente de la CLCL, je veille, avec les élus communautaires, à une gestion responsable de cet or bleu.

Je remercie les services communautaires qui œuvrent chaque jour à la préservation des eaux souterraines, au maintien de la quantité, de la qualité et de la continuité des eaux, et à la sensibilisation aux pollutions.

Dans le bilan de notre mi-mandat présenté en pages centrales, je souligne les actions et avancées significatives opérées depuis l'adoption du projet de territoire en 2021. L'eau y tient une place importante. Elle reste au cœur de nos préoccupations et s'inscrit comme l'un des trois défis à relever, avec le logement et la mobilité, pour le devenir et l'attractivité de notre territoire.

Claudie Balcon
Présidente de la Communauté
Lesneven Côte des Légendes

Photo couverture : © Syneed

PLUI-H : ON VOUS ÉCOUTE

Arrêté en conseil communautaire le 15 novembre 2023, le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUi-H) de la Communauté Lesneven Côte des Légendes est soumis à enquête publique **jusqu'au vendredi 1er mars 2024**. S'adressant à l'ensemble des habitants du territoire, cette enquête est une opportunité de recueillir vos observations et vos propositions sur le projet d'aménagement et de développement avant son approbation en juin prochain.

Les pièces du dossier d'enquête sont disponibles sur le registre dématérialisé : www.registre-dematerialise.fr/5106

• Plus d'informations sur clcl.bzh

© CLCL

C'EST LE MOMENT DE SE REMETTRE DANS LES TRAVAUX

Il devait disparaître en 2023 et le voilà prorogé jusqu'au 31 décembre 2026 ! De quoi parle-t-on ? Du dispositif "Denormandie" bien sûr ! Si vous souhaitez investir dans un **logement locatif ancien nécessitant des travaux de rénovation à Lesneven ou à Le Folgoët**, c'est le moment de vous y intéresser : ce dispositif prend la forme d'une réduction d'impôt sur le revenu, accordée sur la totalité de l'opération, de l'achat du bien à la réalisation des travaux. Jusqu'à **300 000 €** tout de même !

• Plus d'infos sur clcl.bzh

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS : QU'EN EST-IL SUR NOTRE TERRITOIRE ?

Depuis le 1er janvier, nous devons toutes et tous trier nos déchets organiques. Représentant environ un tiers de nos poubelles d'ordures ménagères, ces biodéchets contiennent près de 80 % d'eau, et les brûler n'a pas de sens : leur incinération provoque des émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique. Ils sont plus utiles au jardin pour nourrir la terre des massifs, des jardinières et des potagers !

Parmi les biodéchets, on retrouve les épluchures de fruits et de légumes, les trognons, les fanes, les fleurs coupées, les restes alimentaires d'origine végétale sans sauce ni huile, les coquilles d'œuf ou de noix, ainsi que le thé et le marc de café. Les feuilles d'essuie-tout et les mouchoirs en papier font aussi partie de la liste.

© Syneed

On vous accompagne !

En Côte des légendes, la solution retenue est celle d'une gestion de proximité. En pratique, **la CLCL propose des composteurs individuels pour les habitants ayant un jardin**. Pour les autres, ceux qui résident en ville et qui ne disposent pas d'un espace vert, **des sites de compostage collectif se déploient progressivement,** à commencer par la ville de Lesneven. Chaque site sera équipé au minimum d'un bac d'apport, d'un bac de maturation et d'un bac de structurant. **Des ateliers compostage mensuels débutent ce mois-ci** *(voir p. 11)*.

• Infos et inscription sur urlz.fr/puTw

RUPTURES, UNE GÉNÉRATION AUX PRISES AVEC SES CONVICTIONS.

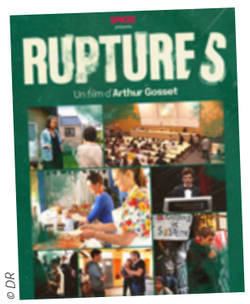

© DR

FIFES 2021 CANNES

L'ambition professionnelle est-elle compatible avec les enjeux environnementaux et sociétaux de notre époque ? C'est la question que pose le film documentaire **Ruptures**, réalisé par Arthur Gosset et projeté le **mardi 12 mars prochain à 20 h 15 au cinéma Even à Lesneven**. Une ciné-rencontre co-organisée dans le cadre du Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), par la Communauté de communes Lesneven Côte des Légendes, Éner'gence et l'association Kolibris du Léon.

• Informations pratiques : Film de Arthur Gosset (2021). 60 min. Séance le mardi 12 mars, à 20h15, au cinéma Even à Lesneven. Tout public. Entrée gratuite.

© CLCL

CHÉQUIER JEUNES RECONDUIT CETTE ANNÉE

Pour la 3e année consécutive, la CLCL réitère son offre pour les jeunes du territoire avec son Chéquier jeunes. Un bon moyen pour découvrir de nouvelles activités à moindre coût ! **D'une valeur de 20 € (4 chèques de 5 €), ce dispositif vise à inciter les 13-20 ans à pratiquer des activités physiques et culturelles**. Il permet de bénéficier d'une réduction dans l'une de nos structures partenaires : Cinéma Even, Spadium, Centre Socioculturel Intercommunal, associations sportives, etc. Le chéquier est à retirer auprès du Service Info Jeunes. Se munir d'une pièce d'identité.

• Informations pratiques : SIJ au 06 45 85 85 50 ou à animationej@clcl.bzh. Liste des partenaires sur clcl.bzh

Attractivité · Dedennañ

COMME UN POISSON DANS L'EAU !

Avec ses 2 263 kilomètres de côtes, le Finistère est le département le plus maritime de France. *Gast !* Mais cette mer qui nous borde, qui va et qui vient, qui fait le gros dos, il faut apprendre à la connaître, à la respecter. Elle est nos loisirs du week-end, nos vacances en famille, nos pauses méridiennes… Pour en profiter pleinement, un impératif : savoir nager !

QUELQUES CHIFFRES

25
ans de concession de service public
pour l'exploitation et l'entretien de la piscine

953 325
euros de participations
versées en 2022 par la CLCL et la CCPA

112
entrées par jour
en moyenne (hors scolaires)

23,5 %
des réservations scolaires
concernent les classes de 6e

4,15 €
prix d'une entrée
pour un enfant (3 ans +)

30°
Température de l'eau
du grand bassin

De l'apprentissage en piscine…

Il y a plus de dix ans, la Communauté de Lesneven Côte des Légendes (CLCL) et la Communauté de Communes du Pays des Abers (CCPA) s'associaient pour porter ensemble la construction d'un pôle aquatique moderne, ludique et accessible à toutes les catégories sociales et à tous les âges de la vie : le Spadium Lesneven Abers. Situé à quelques encablures du centre de Lesneven, cet équipement structurant est né d'une volonté chère aux deux collectivités, celle de faciliter l'accès à l'apprentissage de la nage au quelque 70 000 habitants des deux territoires, et notamment des plus jeunes.

D'ailleurs, pour soutenir les scolaires dans l'acquisition du savoir-nager, la CLCL et la CCPA ont crée le Syndicat mixte du Pôle Aquatique Abers-Lesneven (SPAAL) qui gère l'organisation des plannings et le transport. Chaque année, les deux communautés de communes prennent à leur charge les frais de transport des élèves vers le Spadium et la piscine de Saint-Renan pour un montant de 92 188€ (2022-2023). Sur les **27 communes, 1 058 séances ont été dispensées en 2022 auprès de 61 établissements** primaires, secondaires et spécialisés. Ainsi, depuis l'ouverture du SPAAL en 2014, **335 077 séances** ont profité aux élèves !

En plus de dispenser des cours de natation, le Spadium accompagne les enfants dans leur aisance aquatique. Des stages intensifs sont proposés de la grande section au CE1. Durant deux semaines, une classe se rend tous les jours à la piscine pour une séance de 45 minutes. Une expérience quotidienne pour se sentir comme un poisson dans l'eau.

…à la pratique en mer

La piscine, un joli tremplin pour s'aguerrir et profiter en parallèle des 44 kilomètres de littoral de la Côte des légendes. Un sacré terrain de jeux en plein-air pour les sports nautiques et aquatiques et les baignades. Affronter les éléments naturels, dans un cadre sécurisé, nécessite d'être rompu à la natation et au milieu dans ou sur lequel on évolue. **Depuis 1998, la CLCL offre aux scolaires la possibilité de pratiquer des activités nautiques et de découvrir l'estran**. Les deux centres nautiques de Plounéour-Brignogan-Plages, celui de la plage des Crapauds et Kermor B3 au Menhir, et le centre nautique de Plouguerneau, dans le cadre de sa gestion du centre de Guisseny, accueillent les enfants sur des temps scolaires ou péri et extra-scolaires. Char à voile, plongée, optimist, kayak, catamaran, planche à voile, surf, découverte de l'estran… sont au programme. **L'enveloppe allouée par la CLCL aux transports est d'environ 16 500 € par an et de 41 300 € pour les activités**.

Nous avons cinq communes littorales dans notre périmètre d'action avec de belles plages dont chacun doit pouvoir profiter en toute sécurité. La CLCL a fait le choix de soutenir le sport sur le territoire, notamment pour l'apprentissage de la natation. Au Spadium, familles et sportifs peuvent s'amuser, profiter d'activités fun, mais aussi se perfectionner. Les scolaires acquièrent les bases de la natation et une aisance aquatique. Des préalables pour que tout un chacun profite pleinement du milieu aquatique. Cest une formidable vitrine pour notre territoire. Il complète une offre attractive et dynamique !

Aurélie Martin
Vice-présidente à l'enfance-jeunesse

© Yves de Orestis

80,4%
des répondants en Bretagne ont affirmé savoir nager selon le Baromètre santé 2016*. Cette proportion est parmi les plus basses par rapport aux autres régions.
**Capacité à nager des 15-75 ans de France métropolitaine*

WAOUH !

Les eaux cristallines bretonnes et les plages de sable blanc offrent d'incroyables spots aux sportifs. Nager dans une eau transparente, admirer la faune et la flore marines est toujours une expérience unique. Surtout lorsque notre territoire peut se targuer d'avoir **le seul parcours de France de nage en eau de mer !** Cette petite pépite se trouve à Plounéour-Brignogan-Plages et sa plage des Crapauds. Un parcours de nage à adapter avec des **circuits de 370, 620 ou 1 200 mètres**. Parfait pour les triathlètes ou sportifs du dimanche.

Bilan mi-mandat · Poent war stad an traoù

"ALLER VERS" OÙ ?

En 2020, le mandat a débuté par l'élaboration du projet de territoire. Une démarche nouvelle et prospective pour guider l'action, fixer les enjeux et les échéances de l'intercommunalité. Après trois années de travail, où en sommes-nous ?

Le démarrage du mandat a été marqué par la rédaction d'un projet de territoire, élaboré avec le concours des élus et des services communautaires. Son rôle : fixer une feuille de route claire et lisible de l'action publique. En un mot, déployer une stratégie visant à structurer le développement de notre territoire pour les six années à venir, voire au-delà.

Pour conserver une certaine souplesse, et s'adapter aux évolutions de notre environnement, le projet de territoire embarque des pistes d'actions activées et travaillées dans les commissions thématiques et des groupes de travail spécifiques. Sans être exhaustif, l'inventaire ci-contre liste quelques actions menées depuis le début du mandat.

3 enjeux majeurs

Inscrit dans une dynamique de transition écologique et énergétique, notre territoire est confronté à trois défis majeurs : l'eau, le logement et la mobilité. Il en va de son devenir et de son attractivité.

L'eau et les milieux aquatiques constituent le patrimoine de tout un chacun. Cette ressource doit être équitablement partagée pour satisfaire l'ensemble des usages et gérée durablement pour garantir son accès et sa qualité à tous, pour aujourd'hui et pour demain. Des impératifs auxquels la CLCL répond par une gestion de l'eau plus intégrée. Cela passe par **un plan décennal de modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement estimé à 8 millions d'euros**, mais aussi par une **politique active en faveur de la préservation des milieux** : le programme Breizh Bocage, le plan de lutte contre les algues vertes et le projet de restauration de la continuité écologique du Quillimadec en sont les principaux exemples.

Préoccupation grandissante, **le logement** manque sur le territoire des légendes. La tension sur le parc immobilier, qu'il soit privé, social ou locatif est une réalité. Les jeunes couples, les personnes âgées, les saisonniers et les étudiants sont les plus touchés. Pour renverser la vapeur, l'action de la CLCL se concentre en particulier sur la **revitalisation de la centralité « Lesneven - Le Folgoët » et la revalorisation de leur patrimoine à travers la rénovation du bâti**. L'objectif est de proposer une nouvelle offre de logements économes et proches des services, par recyclage de l'existant. Une manière de réduire le nombre de logements vacants tout en suivant la trajectoire Zéro Artificialisation Nette prévue par la loi Climat et Résilience.

La question du logement renvoie à celle de **la mobilité**. Comment rendre cette dernière à la fois plus durable et plus juste ? L'enjeu est de taille : près de la moitié de la population réside et travaille sur le territoire. La réponse ne peut être unique. Il appartient donc à la CLCL de proposer et susciter des façons alternatives de se déplacer. **Le plan de mobilité simplifié en cours d'élaboration est initié en ce sens**.

© CLCL

Un projet de territoire pour fixer une ambition

Feuille de route stratégique pour l'avenir de la Côte des légendes, le projet de territoire se formalise autour de 4 enjeux transversaux : la proximité, la solidarité, l'attractivité et la durabilité. La démarche de « l'aller-vers » s'affirme comme le fil conducteur de ce projet duquel découlent 22 objectifs qui servent à constuire des actions tout au long de la mandature.

• Consulter l'intégralité du projet de territoire sur urlr.me/xfzwt

TERRITOIRE + PROCHE

© CLCL

© CLCL

© CLCL

- **Mobilisation des partenaires sociaux, bancaires, immobiliers, associatifs et départementaux** dans la mise en œuvre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU).
- **Création d'un service commun santé et sécurité au travail** pour accompagner les 10 communes adhérentes dans la mise en œuvre des mesures en matière d'hygiène et de sécurité de leurs agents.
- **Adoption du Pacte Fiscal et Financier (PFF)** avec fonds de concours aux communes (750 000 € pour la période 2022-2024) et dotation de Solidarité Communautaire.
- **Lancement d'un service de location longue durée de Vélo à Assistance Électrique (VAE) "V-Légendes"** composé d'une flotte de 10 VAE à destination des habitants *(photos ci-dessus)*.
- **Déploiement de solutions de stationnement pour vélos :** box et abris à vélos sécurisés installés dans la zone de Mescoden, à la gare routière de Lesneven et près de l'aire de covoiturage à Le Folgoët.
- **Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat**, document de référence en matière d'aménagement du territoire. Arrêté en conseil communautaire le 15 novembre 2023, le PLUi-H de la CLCL devrait être adopté en juin prochain.

...

TERRITOIRE + ATTRACTIF

- **Poursuite des animations autour de la marque commerçants et artisans "Bien plus que des Légendes".**
- **3ème édition de la Fête de l'Économie Locale :** 75 exposants, soient près de 150 professionnels, ont répondu présent à l'appel de la FEL#3 et ont attiré près de 3 000 visiteurs *(photo ci-dessous)*.
- **Soutien aux commerces de proximité au travers du Pass commerce artisanat :** 291 403 € depuis 2018.
- **Étude d'analyse du besoin spécifique d'habitat pour les publics jeunes et saisonniers** et élaboration de préconisations d'actions.
- **Adhésion au Cluster algues** pour soutenir la filière.
- **Contribution aux travaux de sécurisation de l'axe routier RD 770**, qui assure la liaison entre le territoire et la voie express RN 12, à hauteur de 165 000 €.
- **Réaménagement du site de Meneham** avec la mise en service d'un parking en retrait du littoral.
- **Développement de visites d'entreprises** par Tourisme Côte des Légendes (TCDL).
- **Augmentation de l'activité de l'abattoir communautaire :** les volumes abattus ont progressé de 700 tonnes en l'espace de 5 ans, passant de 312 tonnes en 2018 à 1 043 tonnes en 2022 pour un chiffre d'affaires atteignant les 515 800 € (227 759 € en 2020).

© CLCL

...

TERRITOIRE + SOLIDAIRE

© CLCL

- **Déploiement du Contrat Local de Santé :** relais de campagnes de santé publique (Mois sans Tabac, Octobre Rose, etc.), formation des professionnels du territoire sur la Santé mentale des jeunes *(photo ci-contre)* ; mise à disposition de malles de prévention dont celle bucco-dentaire pour les 3-12 ans.
- **Élaboration du Projet Social de territoire :** Le projet social de territoire, élaboré dans une démarche participative, a été adopté l'été dernier. Il détermine la feuille de route de la politique de cohésion sociale de la CLCL pour les 5 prochaines années. Il prévoit notamment la poursuite des partenariats avec la Maison de l'emploi, le Centre Socioculturel, l'Association Familles Rurales, la Mission locale, l'Appui Santé et bien d'autres.
- **Constitution d'un réseau parentalité avec les acteurs du territoire.** Des temps de sensibilisation et d'information sont déclinés sous forme de conférences, de causeries, de ciné-débats, de spectacles…
- **Convention de soutien communal et communautaire** aux structures enfance-jeunesse du territoire signée entre les 14 communes, les Associations Familles Rurales (AFR) de Guisseny et de la Baie, l'association EPAL de Ploudaniel et le Centre Socioculturel Intercommunal (CSI).
- **Chéquiers jeunes pour les 13-20 ans** : au total, 30 partenaires ont adhéré à la démarche et près de 600 chéquiers d'une valeur de 20 € ont été distribués depuis 2021.

...

TERRITOIRE + DURABLE

- **Mise en place du Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat avec Tinergie :** depuis le lancement de la plateforme en 2020, le montant de travaux atteint 1 229 000 € pour un gain énergétique moyen estimé à 63 %.
- **Implantation de 300 m² de panneaux photovoltaïques** sur la toiture du garage communautaire.
- **Multiplication des animations à destination des scolaires et du grand public par un conseiller d'Éner'gence** sur les thèmes du réchauffement climatique et des écogestes, de l'énergie, des économies d'eau et de chauffage *(photo ci-dessous)*.
- **Adoption d'un plan d'action résorption** des installations d'assainissement individuelles et collectives polluantes.
- **Surveillance des risques de défaillances sur le système de collecte des eaux usées** grâce à une supervision centralisée.
- **Suivi du trait de côte du littoral depuis 2020** sur les sites de Nodeven (Guisseny), Boutrouilles, Karreck Hir, Meneham et Rudoloc (Kerlouan), la plage du Phare et le Lividic (Plounéour-Brignogan-Plages) et la falaise de Kerguelen (Goulven).

© CLCL

- **Études menées sur les systèmes d'endiguements** de la digue Rousseau (Goulven-Tréflez), la digue du Curnic (Guisseny) et la digue du Palud Vian (Kerlouan).
- **Ouverture d'une seconde déchèterie** dans la zone d'activité de Lanveur à Plounéour-Brignogan-Plages.
- **Revalorisation de l'aide à l'installation** des jeunes agriculteurs à hauteur de 3 750 €.

...

Durabilité · Padusted

LA DIGUE ROUSSEAU, UN REMPART À PROTÉGER

Emma et Louis Rousseau ou l'histoire d'un village, celui de Tréflez. D'un idéal qui se cherche. D'un paysage à façonner et d'une lignée à écrire. En 1823, Louis Rousseau, Beauceron, quitte son milieu cossu en quête de terres vierges avec un projet de développement agricole et de réforme sociale en tête. Il s'intéresse au littoral finistérien, milieu reculé où tout reste à faire. Ses pas le mènent à Tréflez où il acquiert 300 hectares de terres incultes. Le sable et les marécages y règnent. Pugnace et déterminé, il entreprend le drainage des espaces et construit une digue, la digue Rousseau. Ainsi se dessinent les prémices des terres de Lannévez, les nouvelles terres, gagnées sur la mer et proches des dunes nommées Keremma en hommage à sa femme, Emma Michau…

© Mélanie Urien

Les dunes de Keremma et la digue Rousseau se dévoilent le long du GR34 pour le plus grand plaisir des 300 000 VTTistes, cavaliers, randonneurs et kitesurfeurs annuels. Ce site naturel d'exception, qui est l'un des plus grands cordons dunaires de Bretagne, a trouvé son propre équilibre mais ce dernier reste fragile. Garder les chiens attachés pour laisser les oiseaux migrateurs se reposer, suivre les sentiers balisés sont des indispensables pour préserver la flore et la faune et espérer profiter du lieu durant encore de nombreuses années. Un projet de piste cyclable, de Goulven à Plouescat, qui traverse les dunes est en cours de réflexion. L'occasion d'en prendre plein les yeux durant la balade !

René Paugam

Vice-président à l'environnement et à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations

La digue Rousseau

D'une **longueur de 700 mètres**, la digue est située sur deux communes, Tréflez et Goulven. Imaginée avec un système de clapets anti-retour, elle ferme l'estuaire de la rivière La Flèche. Ces trois lourdes portes soustraient aux marées les terres de Lannévez. À marée montante, les clapets se ferment pour empêcher le passage de la mer et, à marée basse, ils libèrent les eaux de La Flèche en baie de Goulven. La poldérisation de ces terres a permis à Louis Rousseau de **gagner près de 500 hectares** et d'y installer fermes et champs.

Une gestion unique mais partagée

Depuis plus d'un siècle, l'histoire de la famille Rousseau s'est construite derrière les cyprès de Keremma abritant de belles demeures, lieux de retrouvailles de centaines de descendants d'Emma et Louis. En 1984, ils décident de se défaire des dunes de Keremma, lourd héritage à entretenir et à préserver. Le Conservatoire du littoral en devient donc l'unique propriétaire. Par délégation, le **Haut Léon Communauté (HLC) en est aujourd'hui le gestionnaire**. Située à cheval sur deux territoires, HLC et CLCL, la digue Rousseau dépend des deux collectivités. Or, pour l'entretien des ouvrages de protection contre les inondations, l'État prévoit une entité unique. Les deux communautés ont alors délégué cette compétence au Syndicat des Eaux du Bas-Léon (SEBL). Toutefois, ne disposant pas des ressources nécessaires pour assurer cette mission, **le SEBL s'appuie sur le service Gemapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) de la CLCL qui en assure seule la gestion.**

Un rempart temporaire à préserver

La digue est aujourd'hui en bon état général, mais présente des signes de faiblesse laissant place à certaines incertitudes sur les travaux à entreprendre. Après analyse des failles pour envisager un chantier de confortement, l'État prendra à sa charge les premiers frais. Une étude de dangers, réalisée par un bureau dédié, permet au **coordinateur Gemapi de la CLCL**, de se baser sur un référentiel et d'assurer le suivi annuel de la digue. Il en rend ensuite compte au SEBL et à HLC. Une étude d'expertise des désordres constatés sur l'enrochement et la structure sera menée en 2024. **L'ouvrage protège 364 personnes et 1 104 en période estivale.** L'enjeu est de taille pour les populations présentes. Cependant, l'ardeur de la mer, la hausse du niveau marin prévue, alliées aux épisodes climatiques, font que ces terres ne pourraient être éternellement protégées… La digue Rousseau reste un rempart temporaire permettant de jouir de ces espaces avant que la mer ne reprenne un jour ses droits.

QUELQUES CHIFFRES

2 000
ha de surface
Baie de Goulven

170
espèces d'oiseaux
recensées

25 000
oiseaux hivernants
dénombrés chaque année

60
variétés de mousses
présentes au mètre carré

© DR

Solidarité · Kengred

AGIR POUR ET AVEC LES JEUNES

La jeunesse est le présent et l'avenir de notre territoire. C'est pourquoi, la politique envers elle demeure une priorité pour la CLCL. Elle se décline en un ensemble d'actions concrètes et pérennes d'information, de prévention et de soutien auprès des jeunes de la Côte des légendes. À commencer par l'aide au financement de la formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) qui attire chaque année une cinquantaine de candidats.

"Tu as le BAFA ?" Cette question, nombre de jeunes en quête d'un job d'été ou d'un emploi saisonnier l'ont entendue ! Accessible dès 16 ans, cet acronyme de quatre lettres désigne le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur. Un précieux sésame qui permet d'accompagner et d'encadrer à titre non-professionnel et de manière occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs : accueils de loisirs, espaces jeunes, séjours de vacances, temps périscolaires, etc.

300 jeunes formés depuis 2011

Les accueils de loisirs de Guisseny, Lesneven, Ploudaniel, Plouider ; la maison des jeunes de Lesneven ; les espaces jeunes de Kerlouan, Plounéour-Brignogan-Plages et Plouider... Qu'elles soient municipales ou associatives, les structures enfance-jeunesse du territoire accueillent de nombreux jeunes âgés de 3 à 17 ans tout au long de l'année, avec un pic de fréquentation pendant les vacances scolaires. Pour les prendre en charge, des équipes d'animateurs diplômés et compétents sont nécessaires. Un casse-tête à trouver ? Pas vraiment !

Contrairement à certains endroits en France où la pénurie de personnes qualifiées est une réalité, la Côte des légendes semble être un peu moins touchée. Il faut dire que **la CLCL propose depuis 2011, un dispositif de financement du BAFA et organise même les formations sur le territoire communautaire depuis 2015.** Une politique volontariste qui porte ses fruits encore aujourd'hui.

Parcours d'engagement

Financé à hauteur de **20 000 euros par an** par la collectivité, ce dispositif évolue et devient le **"Parcours d'engagement BAFA 2024-2027"**. La promesse : former 25 candidats en une année civile. Car avec ses 3 étapes successives - la formation générale de 8 jours, le stage pratique de 14 jours et la formation d'approfondissement de 6 jours -, passer son BAFA peut prendre jusqu'à 3 ans...

Autre nouveauté : la participation des familles. 2024 marque en effet la fin du principe de gratuité instauré il y a 7 ans. **Le barème adopté est modulé selon le taux d'effort**, combiné à une borne tarifaire minimale et maximale. En clair, les familles au QF (quotient familial) ≤ 800 ne financeront que 7 % du coût total de la formation (soit 50,40 € en 2024) quand celles au QF ≥ 2 000 bénéficieront tout de même d'une réduction de 50 % (soit 375 € en 2024).

Sachant qu'il faut débourser entre 800 et 1 000 euros selon les organismes pour se former, la nouvelle offre de la CLCL est une bonne affaire pour qui souhaite mettre un pied dans l'animation.

CONTACT
Service Info Jeunes
06 45 85 85 50
sij@clcl.bzh

ÇA S'EST PASSÉ ICI !

© CLCL

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2024

La présidente de la Communauté Lesneven Côte des Légendes et le président de la Région Bretagne, ont présenté leurs vœux lors d'une cérémonie conjointe organisée à l'Atelier le 17 janvier dernier.

© CLCL

+ 100 KG !

6,7 tonnes de denrées alimentaires et de produits d'hygiène ont été récoltés par les précieux bénévoles lors de la collecte de la Banque Alimentaire du Finistère les 24 & 25 novembre 2023. C'est 100 kg de plus qu'en 2022 ! L'intégralité des denrées revient à l'Epicerie Solidaire.

© CLCL

LE CARREFOUR DES MÉTIERS A FAIT LE PLEIN

Cet événement co-organisé par la CLCL via son service Enfance-Jeunesse et la Maison de l'Emploi, ouvert aux jeunes dès la classe de 4ème, a attiré près de 1 200 collégiens et lycéens le 8 décembre dernier. Venus des établissements de Saint-François, du Cleusmeur, de l'IREO, de la MFR et de Saint-Exupéry, les jeunes ont pu échanger avec une centaine de professionnels de tous secteurs d'activités.

© CLCL

Tréteaux Chantants

Dominique Saillard a remporté la sélection locale des Tréteaux Chantants 2023 avec « La langue de chez nous » d'Yves Duteil. Il a représenté la Côte des légendes lors de la finale brestoise à Brest Arena le 28 novembre dernier.

© CLCL

RENDEZ-VOUS RÉNOVATION : QUEL SUCCÈS !

En 2023, 119 personnes ont bénéficié de conseils personnalisés à la rénovation énergétique de leur logement lors des permanences Tinergie. Organisées tous les 15 jours à la CLCL, elles sont animées par des conseillers spécialisés d'Éner'gence.

© CLCL

UNE VAGUE ROSE A DÉFERLÉ DANS LA CLCL

Près de 1 000 coureurs et coureuses, marcheurs et marcheuses se sont engouffrés dans les locaux de l'Hôtel communautaire de la CLCL, le dimanche 29 octobre, à l'occasion de la 1ère édition du Ruban Trail. Bravo à Lesneven & Co pour l'organisation et félicitations aux participants et participantes !

ÇA ARRIVE LÀ !

CINÉ-DOC "RUPTURES"

> **Mardi 12 mars · 20 h 15 · Ciné Even à Lesneven**
Durée : 60 min. Séance gratuite et ouverte à tous.

ATELIERS "COMPOSTAGE"

> **Mercredi 13 mars · 16 h 00** > **Samedi 23 mars · 10 h 00**
> **Samedi 6 avril · 10 h 00** > **Mercredi 24 avril · 14 h 00**
> **Jeudi 25 avril · 16 h 30** > **Samedis 1er & 15 juin · 10 h 00**
Inscription à tri@clcl.bzh *(places limitées)*. Gratuit.

RENCONTRES RÉGIONALES DE L'INFORMATION JEUNESSE

> **Vendredi 24 et samedi 25 mai à Kerlouan**

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Hôtel communautaire · 18 h 00 · Lesneven
Séances plénières ouvertes à tous les habitants.
> **27/03** > **22/05** > **03/07**

© TDCL

Attractivité · Dedennañ

EN ATTENDANT LA VAGUE, UN SPECTACLE PARTICIPATIF

Après une première édition réussie en 2022, La Grand' Fabrique de l'Imaginaire revient pour nous faire rêver le samedi 1er juin à Lesneven et le dimanche 2 juin à Plounéour-Brignogan-Plages. La force et l'originalité de ce festival artistique *made in* Côte des légendes ? La puissance de la création collective !

En 2084, une soudaine montée des eaux a transformé la Côte des légendes en un vaste archipel. Radio Insula, radio flottante autogérée, assure la liaison entre Îliens, unique moyen de communication, d'information et de solidarité dans cette géographie nouvelle. Sur les ondes, se retisse alors la mémoire du monde disparu, grâce à des témoignages d'archives de 2024. Tel est le scénario du **spectacle "En attendant la vague", sortie tout droit de La Grand' Fabrique de l'Imaginaire**.

Une création participative

La culture est la plus belle forme d'humanité !
Le spectacle participatif "En attendant la vague" illustre parfaitement cet adage : pour la 3ème année consécutive, des artistes professionnels viennent à la rencontre des habitants du territoire. Ensemble, ils collectent, écrivent, racontent, filment autour de la thématique menaçante de la montée des eaux. Impliqués dans le processus créatif, les habitants sont une ressource à part entière.

L'aventure continue

Construction des décors, mise en scène, réalisation d'interviews sonores et vidéos… Il reste encore beaucoup à faire. **Les derniers ateliers auront lieu du 23 au 27 avril 2024.** Avis à celles et ceux qui souhaitent monter à bord de cette aventure artistique, les **inscriptions sont encore ouvertes** auprès de l'Office de tourisme.
Entre temps, les artistes d'Espèces d'Espaces et de la compagnie Sumak iront à la rencontre de nos aînés en se rendant dans les 3 maisons de retraite de Lesneven. Les résidents pourront parler de la mer, évoquer les souvenirs qu'ils ont avec elle.
Pour les autres, il faudra patienter encore quelques mois : **"En attendant la vague" sera joué le samedi 1er juin 2024 dans le cloître du couvent des Ursulines à Lesneven**. Un cadre remarquable pour un spectacle exceptionnel. De quoi nous faire rêver à d'autres lendemains…

• **Ateliers gratuits, de 8 à 100 ans. Information et réservation auprès de TCDL au 02 29 61 13 60 ou sur fabriquedimaginaire.bzh**

La Communauté Lesneven Côte des Légendes regroupe 14 communes :
Goulven, Guissény, Kerlouan, Kernilis, Kernouës, Lanarvily, Le Folgoët, Lesneven, Ploudaniel, Plouider, Plounéour-Brignogan-Plages, Saint-Frégant, Saint-Méen, Trégarantec.

Suivez-nous !
clcl.bzh ·

Le XV des Légendes
est le magazine d'information de la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL)
12, boulevard des Frères Lumière, 29260 Lesneven · 02 98 21 11 77 · contact@clcl.bzh

Directeur de la publication : Claudie Balcon, présidente CLCL. **Rédaction et photos** : Services communautaires, TCDL, Mélanie Urien. **Couverture :** Freepik. **Conception, exécution et réalisation** : Service communication de la CLCL. **Impression** : Imprimerie du Commerce. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 13 000 exemplaires sur du papier certifié PEFC. **Périodicité** : Magazine semestriel.

IMPRIM'VERT © 2018 - 5196